

Cuba fait part aux États-Unis de sa préoccupation pour la persistance de la loi de rajustement cubain



La Havane, 15 juillet, (RHC).- Cuba a fait part aux États-Unis de sa préoccupation pour la persistance de leur politique de «pieds secs, pieds mouillés», et de la loi de rajustement cubain.

Ces lois octroient aux Cubains un traitement migratoire préférentiel, unique au monde. Elles accordent un permis de séjour automatique et des facilités de travail à tout Cubain ayant réussi à mettre un pied sur le territoire étasunien peu importe le moyen pour ce faire.

La délégation cubaine, conduite par Josefina Vidal, directrice générale des États-Unis au ministère des Affaires étrangères a insisté sur le fait que ces dispositions politiques et légales encouragent l'émigration irrégulière vers les États-Unis.

La délégation cubaine a souligné qu'elles sont à l'origine de pertes de vies et de délits dont le trafic de migrants, la traite de personnes, et l'escroquerie ainsi que la violence.

La délégation étasunienne était conduite par John Creamer, sous-secrétaire adjoint pour l'hémisphère occidental au Département d'État.

Cette rencontre Cuba États-Unis sur les questions migratoires a évalué d'autres questions dont les accords en vigueur, l'application de la politique migratoire cubaine, et l'octroi des visas aux Cubains qui souhaitent aller vivre ou simplement réaliser une visite aux États-Unis ainsi que les actions entreprises des deux côtés pour faire face à l'émigration irrégulière, la contrebande de personnes et la falsification de documents.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/100069-cuba-fait-part-aux-etats-unis-de-sa-preoccupation-pour-la-persistence-de-la-loi-de-rajustement-cubain>



Radio Habana Cuba